

REPUBLIQUE DU BURUNDI



CABINET DU PRESIDENT

**DECRET N°100/051 DU 25 AVRIL 2025 PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL DES ORDRES NATIONAUX DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI**

---

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
GRAND CHANCELIER DES ORDRES NATIONAUX,**

Vu la Constitution de la République ;

Vu la Loi n°1/15 du 29 juin 2012 portant Organisation Générale des Ordres Nationaux, des Décorations et des Titres Honorifiques ;

Vu le Décret n°100/073 du 1<sup>er</sup> juillet 2018 portant Octroi des Distinctions Honorifiques dans les Ordres Nationaux de la Républiques ;

Vu le Décret n°100/62 du 18 avril 2024 portant Nomination du Chancelier des Ordres Nationaux de la République ;

Revu le Décret n°100/043 du 06 mars 2019 portant Nomination des Membres du Conseil des Ordres Nationaux de la République du Burundi ;

**DECRETE :**

**Article 1 :** Sont nommés Membres du Conseil des Ordres Nationaux de la République :

- Général Major SIBOMANA Ignace ;
- Général de Brigade BARATUZA Gaspard ;
- Lieutenant Général Retraité NDAYISHIMIYE Joseph ;
- Général de Brigade de Police NGENDABANKA Joseph ;
- Général de Brigade Retraité NDIMUNKWENGE Joseph ;
- Major de Police KAMIKAZI Nadia ;
- Ambassadeur NDAYICARIYE Pierre-Claver ;
- Madame NTAHE Christine.

**Article 2 :** Toutes les dispositions antérieures contraires au présent décret sont abrogées.

**Article 3 :** Le Présent décret entre en vigueur le jour de sa signature.

Fait à Gitega, le 25 avril 2025,

**Evariste NDAYISHIMIYE,**

**PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE.-**